Commune de GAINNEVILLE

Lot n° 2

Plan de vente provisoire

d'un terrain cadastré Section ZB n° 16
appartenant à M. Louis Joseph PIMONT

DRAKKAR Développement
Promotion immobilière - Aménagement Foncier

AHMES
Groupe AHMES

Société de Géomètres-Experts

AGENCES

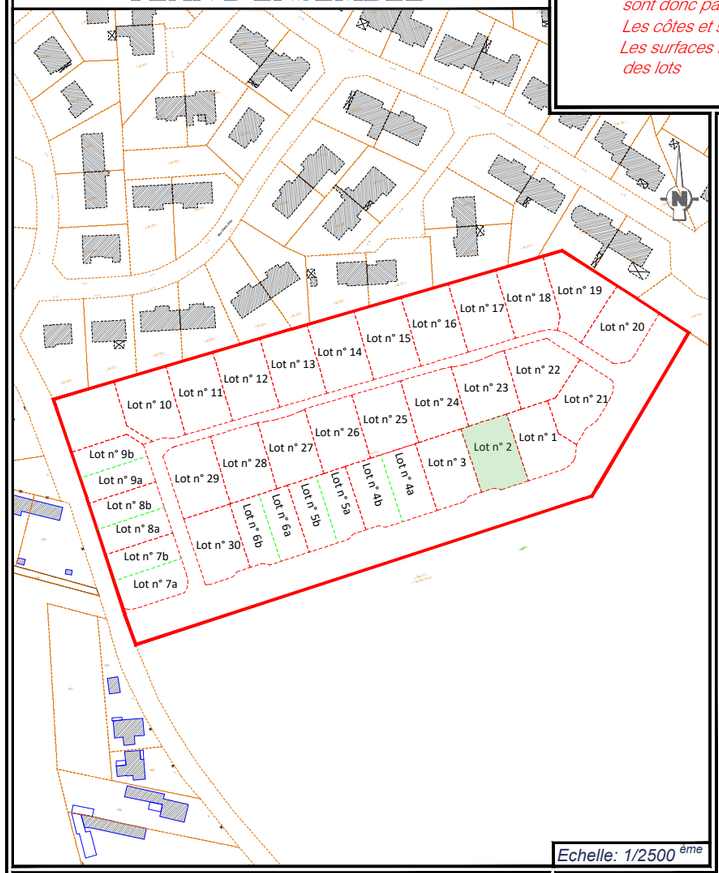
SIÈGE SOCIAL
Cyril MONGENOTY
Le Havre (76600)
25 Rue Lord Kitchener
Tél. 02 35 42 21 03
contact-lehavre@ahmes-geometre.fr

BUREAU SECONDAIRE
Sébastien GRENET
Saint-Romain-de-Colbosc (76430)
Allée de Seine
Tél. 02 35 20 53 85
contact-saintromain@ahmes-geometre.fr

PHASE	*DATE D'INTERVENTION*	*ECHELLE*	*ETABLI PAR*	*REFERENCE*
Pv.provisoire	04/02/2026	1/200ème	D. TOCQUER	26S011

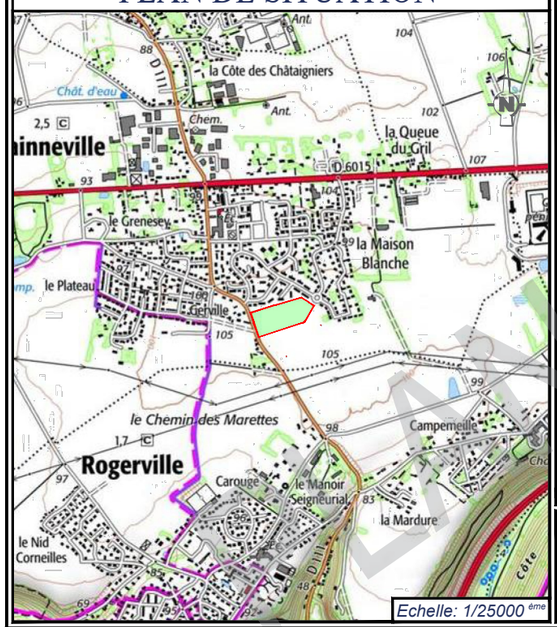
DATE	*INDICE*	*MODIFICATIONS*
09/10/2026	A	Etablissement du document

PLAN D'ENSEMBLE



Echelle: 1/2500 ème

PLAN DE SITUATION



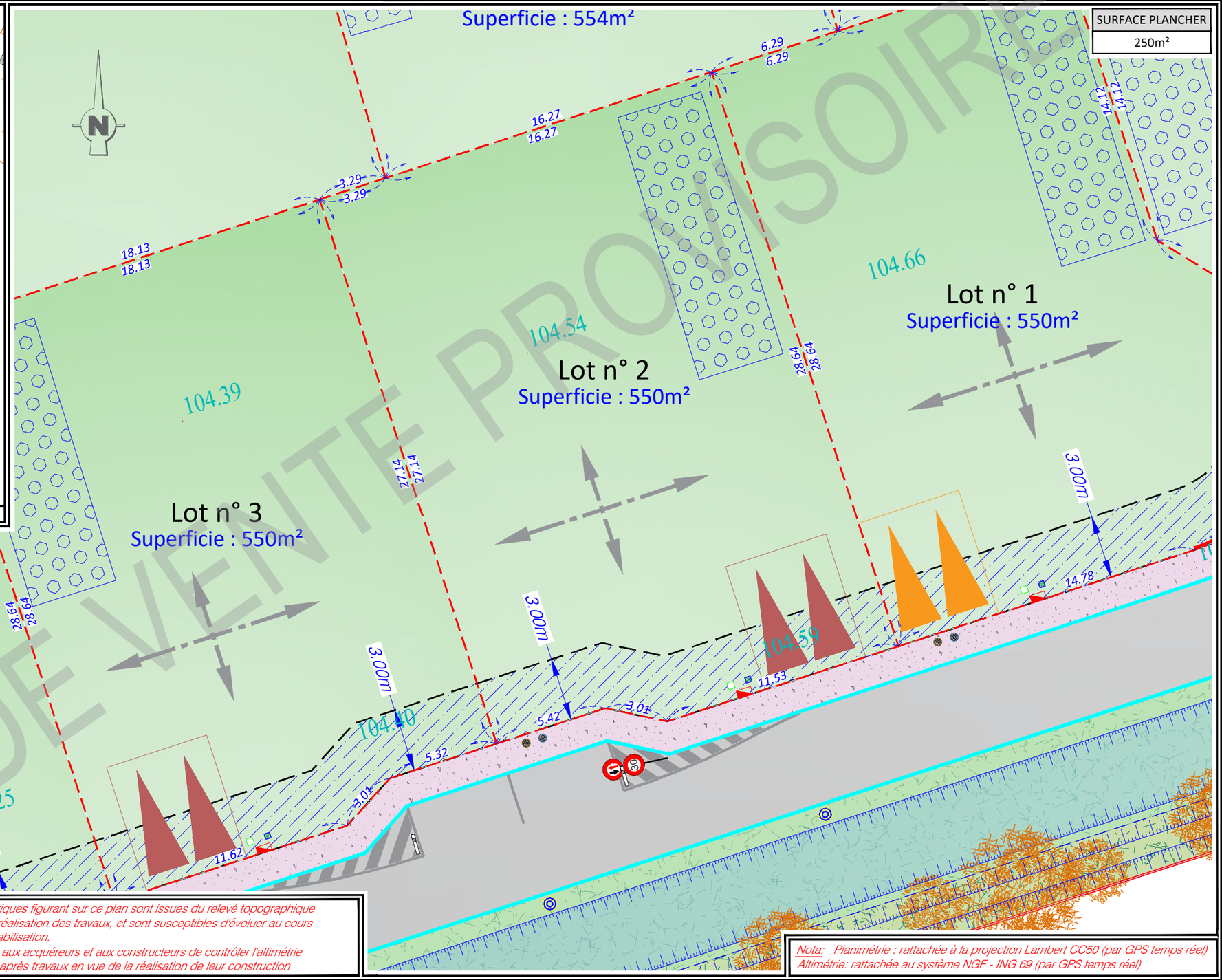
Echelle: 1/25000 ème

Nota: Les limites figurées sur ce plan n'ont pas fait l'objet d'un bornage et ne sont donc pas opposables aux tiers.
Les côtes et superficies sont aussi données à titre indicatif.
Les surfaces ne seront définitives qu'après bornage des lots

PLAN DE MASSE - REGLEMENT GRAPHIQUE
PLAN TOPOGRAPHIQUE - RESEAUX

DRAKKAR Développement
Promotion immobilière - Aménagement Foncier

SURFACE PLANCHER
250m²



Les cotes altimétriques figurant sur ce plan sont issues du relevé topographique effectué avant la réalisation des travaux, et sont susceptibles d'évoluer au cours des travaux de viabilisation.
Il appartient donc aux acquéreurs et aux constructeurs de contrôler l'altimétrie du terrain naturel après travaux en vue de la réalisation de leur construction

Nota: Planimétrie : rattachée à la projection Lambert CC50 (par GPS temps réel)
Altimétrie: rattachée au système NGF - ING 69 (par GPS temps réel)

ZONES DE PROSPECTS
ZONE INCONSTRUCTIBLE

MASSIF DRAINANT A LA CHARGE DE L'ACQUEREUR
POSITIONNEMENT MASSIF DRAINANT A TITRE INDICATIF

DIRECTION DE L'AXE DU FAITAGE

DIMENSIONS MINIMALES DES ENTREES CHARRETIERES
POSITIONNEMENT FIXE
5.00 m

COFFRET EDF
BOITE TELECOM
CITERNEAU
CANDELABRE

TABOURET EU
TABOURET EP

NOUE

AHMES
GÉOMÈTRE-EXPERT

PLAN DE VENTE PROVISOIRE